

# PROJET EOLIEN DES SIX COMMUNES

RECAPITULATIF DU WEBINAIRE

DU 29 JANVIER 2021



Récapitulatif rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par Siemens Gamesa)

## Synthèse du webinaire

### Le webinaire du 29 janvier 2021 à 19h

En amont du dépôt de la demande d'autorisation environnementale du projet éolien des Six Communes qui interviendra au printemps 2021, Siemens Gamesa, en accord avec les élus des communes concernées, a souhaité informer largement et directement la population, malgré le contexte sanitaire. Le format du webinaire – choisi par Siemens Gamesa – a permis d'informer directement la population et de répondre aux questions des participants.

### Des expositions publiques en mairies, en février 2021

En complément du webinaire, des expositions publiques ont lieu tout au long du mois de février 2021 dans les 6 communes d'implantation et dans les communes limitrophes de Cheney, Dannemoine et Tronchoy.

### Lettre d'information n°3 et courrier d'invitation au webinaire

L'information sur la tenue du webinaire a été transmise directement aux habitants des 6 communes et des communes de Dannemoine, Tronchoy et Cheney, via la lettre d'information qui a été distribuée dans leurs boîtes aux lettres, fin janvier 2021. Toutes les communes comprises dans le périmètre de l'enquête publique ont également été informées du webinaire par courrier, auquel ont été joints 10 exemplaires de la lettre d'information.

Une page dédiée sur le site du projet, accessible à tous, permettait à toute personne intéressée de se connecter au webinaire.

### Modalités du webinaire

Durée : 1h30

Présentation par Siemens Gamesa – 45 minutes :

- la société Siemens Gamesa
- les réflexions qui ont abouti à la définition du projet éolien

- le choix du gabarit et l'implantation des éoliennes
- des photomontages



Messagerie instantanée permettant

- des questions tout au long la présentation
- un temps de questions/réponses de 45 minutes

### 12 participants

12 comptes étaient connectés pour participer au webinaire en ligne. Malgré cette participation limitée au vu du nombre de personnes informées directement, les questions et les échanges ont été très nombreux.

### De nombreux échanges

Les nombreuses questions des participants concernaient en particulier ces thématiques :

- information et dialogue
- enjeux paysagers, acoustiques et environnementaux
- développement du projet
- chantier
- production énergétique
- bénéfiques pour la collectivité
- immobilier
- tourisme

Siemens Gamesa s'est engagé auprès des participants à répondre à l'ensemble des questions posées par écrit, et à mettre ce document en libre accès sur le site internet.

<b><u>SYNTHESE DU WEBINAIRE</u></b>	<b>1</b>
<b><u>LES PARTICIPANTS</u></b>	<b>3</b>
<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>3</b>
<b><u>SIEMENS GAMESA – PORTEUR DU PROJET</u></b>	<b>3</b>
<b><u>LA DEMARCHE ET LE CALENDRIER</u></b>	<b>4</b>
<b><u>DEFINITION DU PROJET EOLIEN</u></b>	<b>5</b>
<b><u>LES APPORTS DU GROUPE DE TRAVAIL</u></b>	<b>7</b>
<b><u>L'IMPLANTATION RETENUE</u></b>	<b>8</b>
<b><u>LES PHOTOMONTAGES</u></b>	<b>8</b>
<b><u>LES PROCHAINES ETAPES</u></b>	<b>12</b>
<b><u>QUESTIONS – REPONSES</u></b>	<b>13</b>
☞ INFORMATION ET DIALOGUE .....	13
☞ ENJEUX PAYSAGERS .....	14
☞ ENJEUX ACOUSTIQUES .....	15
☞ ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX .....	15
☞ DEVELOPPEMENT DU PROJET .....	16
☞ CHANTIER .....	16
☞ PRODUCTION ELECTRIQUE .....	16
☞ BENEFICES POUR LA COLLECTIVITE .....	17
☞ IMMOBILIER .....	17
☞ TOURISME .....	17
<b><u>CONCLUSION</u></b>	<b>18</b>

## Les participants

Ont participé au webinaire, 17 personnes :

**12 participants en ligne**

### Siemens Gamesa, porteur du projet

Lauriane PETITDEMANGE

Marie-H. CHARBONNEAU

Léna DUMONTET

### Quelia, mandatée par Siemens Gamesa pour animer la réunion

Constant DELATTE

Noé FOURCAUD

Ce récapitulatif restitue la présentation de Siemens Gamesa (diapositives ci-après) et les questions/réponses.

## Introduction

Constant DELATTE, Quelia, accueille les participants

Lauriane PETITDEMANGE, Siemens Gamesa, introduit le webinaire et présente le projet.

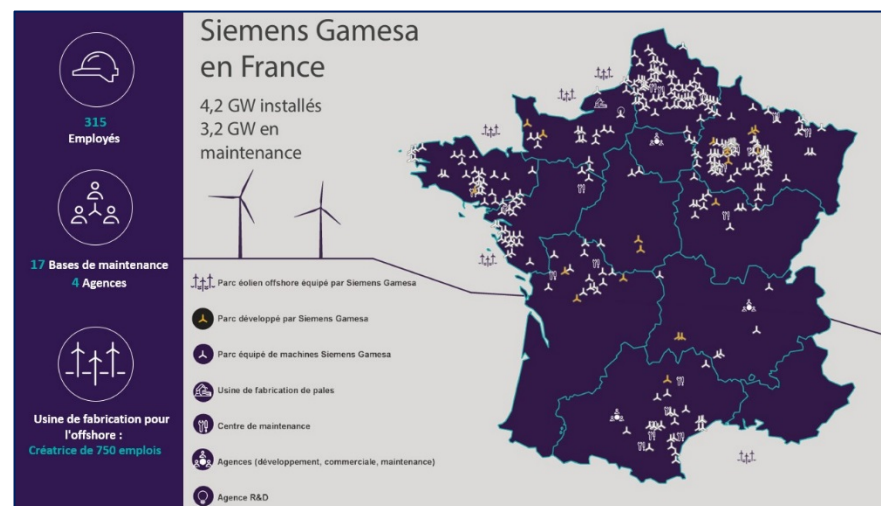


Bienvenue sur le webinaire de présentation du **Projet éolien des Six Communes**

Bernouil, Junay, Roffey, Tissey, Vézannes et Vézennes

**SIEMENS Gamesa**  
RENEWABLE ENERGY

## Siemens Gamesa – Porteur du projet



## La démarche et le calendrier

### Projet éolien des Six communes

10 éoliennes de 200 mètres  
2 lignes de 5 éoliennes

5 postes de livraison

Puissance totale de 62MW

### Etapes de développement du projet

**Choix des Six Communes de lancer un projet éolien avec Siemens Gamesa**

**Accords fonciers**

**Mesure de vent**

**Etudes d'impact**  
Biodiversité  
Paysage  
Acoustique

**Concertation Communication**

Mai 2019 → 2019 à Aujourd'hui

*nous sommes ici*

### Nos engagements pour ce projet

- Une concrétisation rapide du projet**  
Dépôt du projet sous deux ans
- Un projet pour tous**  
Conditions financières identiques pour les six communes  
Mise en place d'un loyer solidaire en l'absence d'éolienne pour les propriétaires et les exploitants  
Mise en place d'un financement participatif
- Vous impliquer dans ce projet de territoire**  
Co-construction du projet avec les habitants à travers plusieurs ateliers de concertation  
Priorité donnée aux entreprises locales pour la construction
- Un projet respectueux de son environnement**  
Eloignement minimum d'1km des habitations  
Démontage total des fondations en fin de vie du parc

SIEMENS Gamesa

### Choix des 6 communes de lancer l'étude d'un projet éolien avec Siemens Gamesa

**Rencontre des propriétaires fonciers**

**Implantation Mât de Mesure des vents**

**Réalisation des Etudes environnementales**

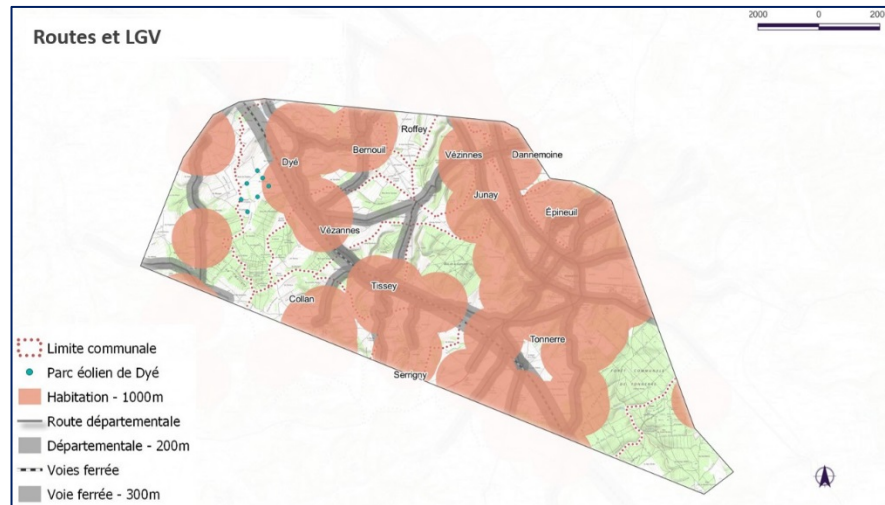
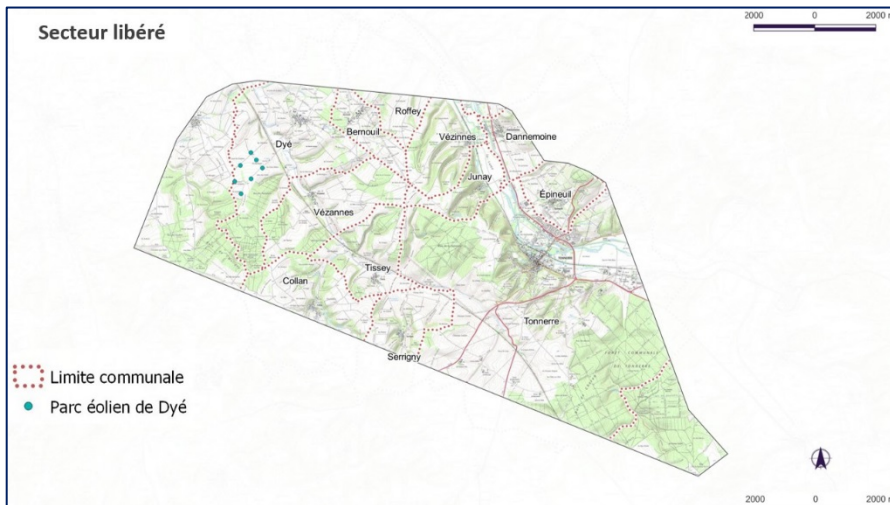
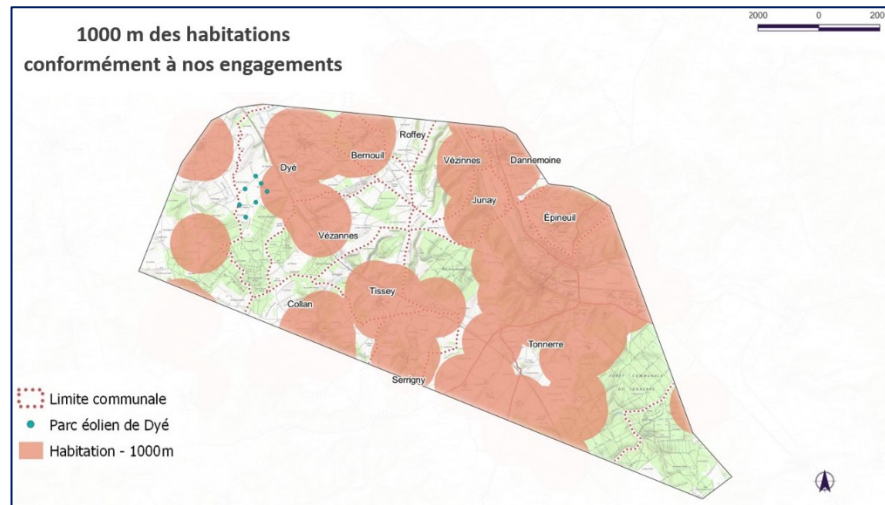
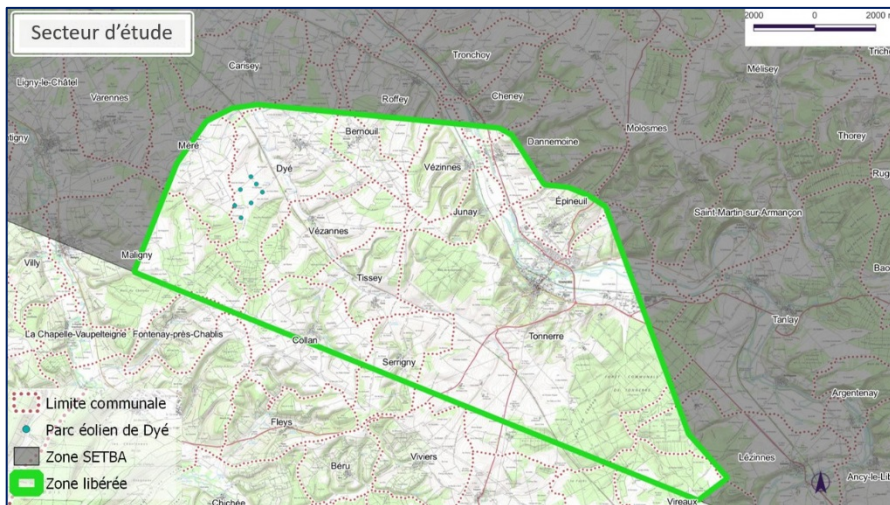
**Définition implantation**

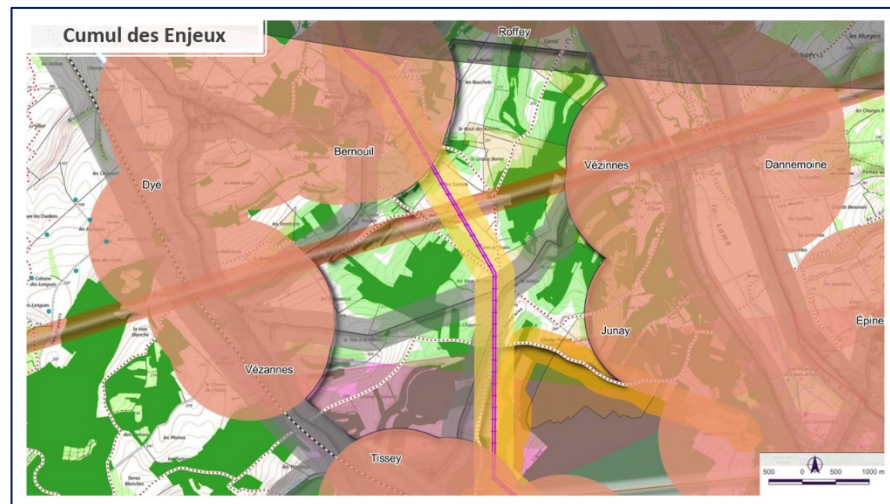
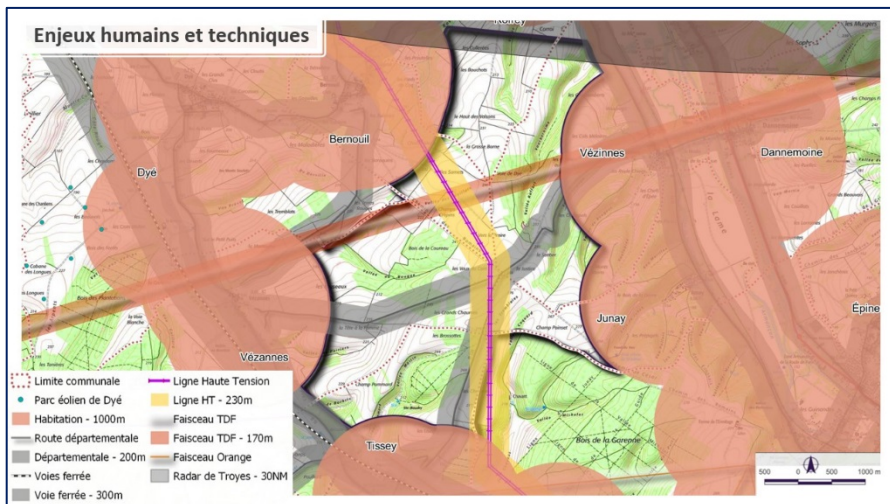
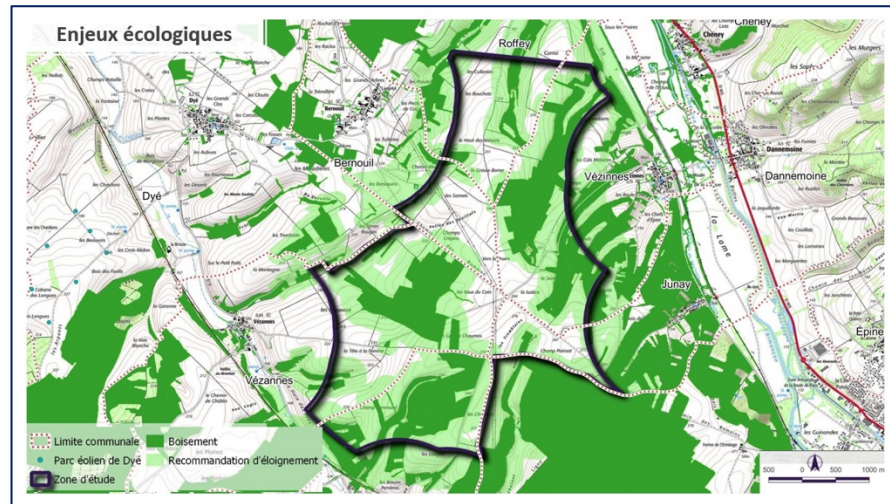
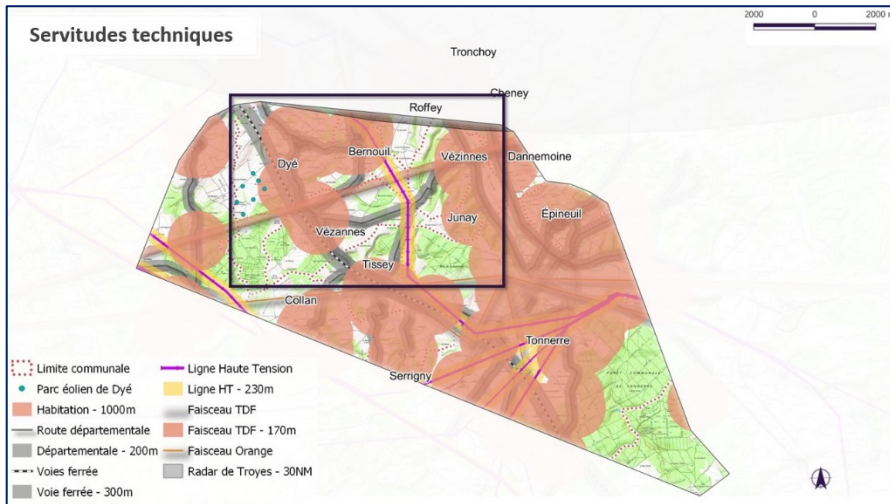
**Concertation et information**  
Lettre d'inf n°1 (Sept 19) | Lettre d'inf n°2 (Sept 20) | Lettre d'inf n°3 (Dec 20)

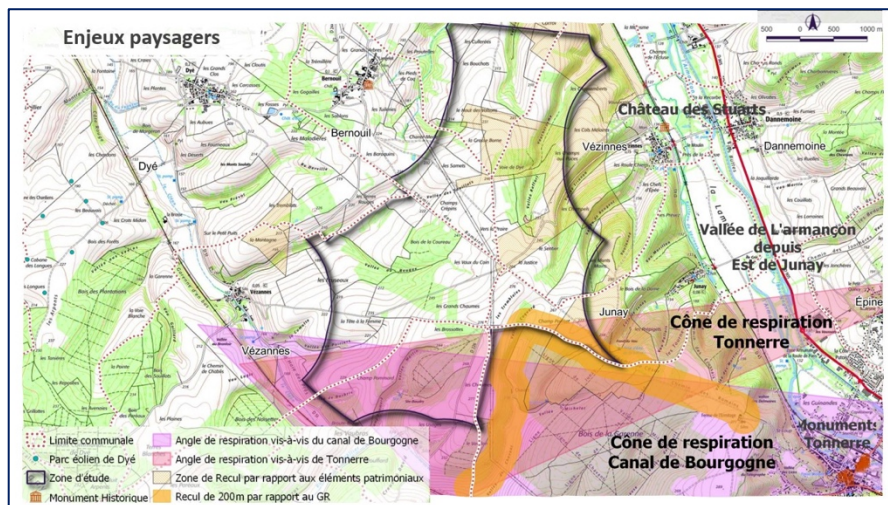
Mai 19 | Sept 19 | Déc 19 | Mar 20 | Juin 20 | Sept 20 | Dec 20

Dépôt du Dossier d'Autorisation Environnementale

## Définition du projet éolien







### Les gabarits des éoliennes : comparaison 180 m / 200 m avec un photomontage depuis Bernouil



## Les apports du groupe de travail

### Les apports du groupe de travail

Groupes de travail avec les acteurs locaux  
(juillet, octobre et décembre 2020)

Attentes du territoire :

- ne pas utiliser le potentiel maximum de la zone : **un nombre d'éoliennes raisonnable**
- privilégier une forte puissance avec des éoliennes de 200m
- privilégier l'alignement des éoliennes
- présenter des photomontages :  
comparaison des différentes hauteurs  
impact visuel depuis les lieux de vies





## L'implantation retenue

### Implantation retenue pour le projet éolien des Six Communes

10 éoliennes de 200 mètres

2 lignes de 5 éoliennes

5 postes de livraison

Puissance totale de 62MW



## Les photomontages



### Vallée de l'Armançon – Roffey – 2,3km





### Vézennes – 2km



### Junay – 3km





### Epineuil – 5,6 km



### Tonneire – 7,5km





### Tissey – 2,5km



### Vezannes – 1,4km





### Bernouil – 1,2km



## Les photomontages vous attendent en mairies !

Exposition des photomontages et autres éléments du projet dans les mairies de :

**Bernouil, Cheney, Dannemoine, Junay, Roffey, Tissey, Tronchoy, Vézannes et Vézignes**

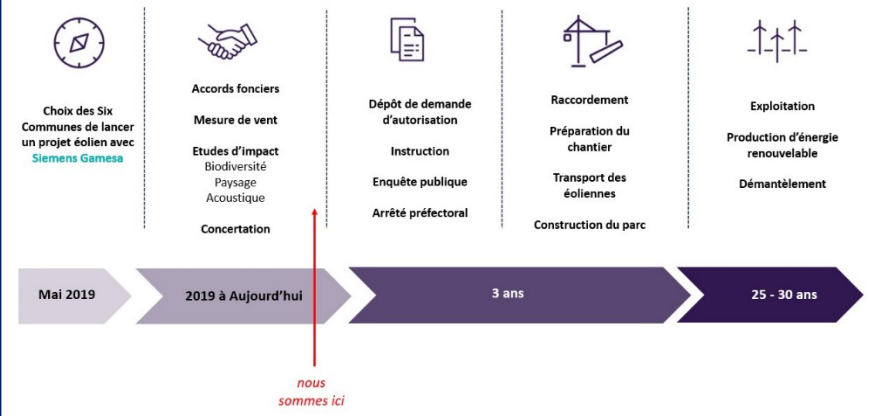
durant tout le mois de février

✓ Site internet : <http://eolien-sixcommunes.com>

✓ Nous contacter : [contact@eolien-sixcommunes.com](mailto:contact@eolien-sixcommunes.com)

## Les prochaines étapes

### Etapes de développement du projet



## Le projet éolien des Six communes

### Un projet collectif et solidaire

- **soutenu et porté** par les 6 communes
- un **loyer solidaire** pour les propriétaires et exploitants agricoles

### Un projet équilibré bénéficiant au territoire

- des **ressources économiques** pour les collectivités
- un financement **participatif**
- priorité aux **entreprises locales** pour la construction

### Une production d'électricité renouvelable et locale

- Env. **150 000 MWh** par an, consommation électrique de **55 000 foyers** (hors chauffage)



## Contact



Rendez-vous sur le site :

<http://eolien-sixcommunes.com>

Nous contacter :

E-mail : [contact@eolien-sixcommunes.com](mailto:contact@eolien-sixcommunes.com)

## Questions – réponses

La plupart des questions ont pu être abordées à l'oral lors du webinaire. Néanmoins Siemens Gamesa a souhaité reprendre l'ensemble de ces questions et y apporter des réponses écrites via ce document.

### ➤ Information et dialogue

*Questions :* Qui a été informé du projet au début de l'année 2020 ? Quand et à qui ont été distribuées les lettres d'information ? Pourquoi informer plus d'un an et demi après le début du projet ? Comment se fait-il qu'aucune réunion de présentation par les élus n'ait été faite avant qu'une société privée nous invite à ce webinaire ?

*Réponse :* Une 1<sup>ère</sup> lettre d'information a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des 6 communes d'implantation du projet (Bernouil, Junay, Roffey, Tissey, Vézannes et Vézennes) en décembre 2019. Cette 1<sup>ère</sup> lettre d'information donne l'adresse mail du site internet du projet, et ouvre la possibilité de participer à la concertation. Elle est à retrouver sur le site du projet : <http://eolien-sixcommunes.com>

Des exemplaires de la lettre d'information n°2 ont également été envoyées aux communes limitrophes, en octobre 2020. Des exemplaires de la lettre d'information n°3 ont été envoyées en janvier 2021 à toutes les communes comprises dans le périmètre de l'enquête publique.

De plus, tout au long du projet, des informations ont été données sur le site internet.

Une information large de la population, via l'organisation du webinaire par Siemens Gamesa, a été faite à la demande des élus des 6 communes. L'édito co-signé par les 6 maires dans la lettre d'information n°3, qui invite à participer au webinaire et aux expositions

publiques, témoigne de la volonté des élus d'informer la population. Des présentations du projet, une fois défini, ont été réalisées en janvier, février et mars 2021 aux conseils municipaux qui en ont fait la demande.

Question : *Qui compose le groupe de travail sur le projet éolien ?*

Réponse : Il s'agit principalement des élus des Six Communes et des acteurs économiques du territoire (représentants du secteur agricole et touristique). À la suite du premier atelier, le groupe de travail s'est élargi en invitant des associations (LPO Yonne), et les élus de communes limitrophes (Dannemoine, Cheney, Tronchoy). La composition du groupe de travail est décrite dans chacun des comptes rendus des ateliers.

Question : *Serons-nous tous destinataires de cette présentation sur demande ?*

Réponse : Les comptes rendus des différents ateliers du Groupe de Travail, ainsi que de ce webinaire public sont disponibles pour tous sur le site internet du projet : <http://eolien-sixcommunes.com/>

Question : *Les représentants des 6 communes participent-ils au webinaire ?*

Réponse : L'information au public a été convenue lors du 3<sup>ème</sup> atelier du groupe de travail, avec les élus des 6 communes d'implantation. Le format "webinaire" a par la suite été retenu compte des restrictions sanitaires CoVid19 en vigueur. Le webinaire a été organisé et animé par les sociétés Siemens-Gamesa et Quelia. Il n'était pas prévu que les représentants des 6 communes aient un rôle d'animation du webinaire mais ont été conviés à participer comme tout un chacun.

Question : *Les médias locaux ont-ils été informés du webinaire ?*

Réponse : Non, aucune invitation n'a été spécialement faite aux médias.

Question : *Les communes d'Épineuil et de Tonnerre seront-elles consultées dans le cadre de ce projet éolien ?*

Réponse : Les communes d'Épineuil et de Tonnerre ont été informées du projet. Des courriers ont été envoyés à plusieurs reprises en mairie. Chacune des lettres d'information ont été envoyées à ces mairies. Ces communes seront consultées dans le cadre de l'enquête publique qui aura lieu après le dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Question : *Comment pouvons-nous nous opposer au projet éolien à ce stade ?*

Réponse : Le projet tel que présenté, issu des différentes études techniques et de la concertation territoriale va être déposé pour instruction auprès des services de l'état avant mai 2021. Si le dossier est jugé recevable, il sera alors mis à disposition du public et fera l'objet d'une Enquête Publique encadrée par la préfecture de l'Yonne. Il sera alors possible de se positionner favorablement ou défavorablement au projet.

### ➔ Enjeux paysagers

Questions : *Les éoliennes seront-elles visibles depuis Épineuil ? Y aura-t-il également la prise en compte d'un « espace de respiration » comme pour la commune de Tonnerre ?*

Réponse : Oui, les éoliennes seront partiellement visibles depuis Épineuil. Un photomontage a été diffusé lors du webinaire depuis la RD 944, arrivée sur Épineuil. Celui-ci est à retrouver sur le site internet du projet.

Questions : *Quel sera l'impact paysager depuis les vignobles ? Quel sera l'impact visuel pour les habitants au quotidien ?*

Réponse : Les impacts paysagers sont évalués dans le volet paysager du dossier d'étude d'impact. Des photomontages depuis des points de vue se situant dans les différents vignobles du Chablisien sont disponibles dans le carnet des photomontages. Les principaux photomontages sont disponibles sur le site internet du projet. L'intégralité des photomontages sera consultable en ligne ou en mairie lors de l'enquête publique.

Question : *Les photomontages visualisés sur un écran d'ordinateur donnent-ils une impression réaliste de l'impact paysager du projet ?*

Réponse : Ne pouvant pas garantir le rendu des photomontages sur chaque écran d'ordinateur des participants au webinaire ou des visiteurs du site internet, nous avons invité le public à venir voir les photomontages imprimés en format A3 dans les mairies des six communes d'implantation, ainsi que dans les mairies de Dannemoine, Cheney et Tronchoy durant tout le mois de février 2021.

Question : *Les éoliennes clignoteront-elles la nuit ?*

Réponse : Oui, actuellement la législation oblige à un balisage des éoliennes, par un feu « à éclats » rouge la nuit. Cependant, la filière éolienne travaille avec les différentes directions de l'aviation à faire évoluer la législation afin de retrouver des nuits noires, et mettre en place des balisages « circonstanciels » seulement (déclenchés au passage d'aéronefs).

Questions : *Pourquoi les photomontages sont réalisés sur un fond nuageux gris ? Les éoliennes seront-elles plus visibles par beau temps ?*

Réponse : Les photomontages sont réalisés à partir de photos prises sur le terrain, lors de fenêtres météo favorables sans pluie ni brouillard.

Des nuages hauts n'empêchent pas la visibilité des éoliennes. De plus, le bureau d'études en charge des photomontages réalise un traitement sur la luminosité afin de forcer la visibilité des éoliennes sur les photomontages. Ces outils techniques sont réalisés selon les préconisations du guide de l'étude d'impact issu du Ministère de la Transition Écologique.

### ➤ Enjeux acoustiques

Questions : *Quels sont les impacts acoustiques des éoliennes ? Quelle est la réglementation à ce sujet ?*

Réponse : Les éoliennes génèrent du bruit, principalement dû aux turbulences du vent dans les pales. Les connaissances à ce sujet évoluent et les éoliennes les plus récentes offrent une meilleure performance acoustique ; En effet, les éoliennes Simens Gamesa sont dorénavant toute équipées de DinoTails®. Inspiré des ailes de chouettes, dont le vol est silencieux, le DinoTails® est un peigne fin qui est fixé sur le bord de fuite des pâles. Il permet une réduction à la source de la turbulence de l'air sur les pales.

Par ailleurs, une étude acoustique réglementaire est réalisée afin de vérifier le respect de la législation au lieu des habitations les plus proches : émergence maxi du parc de + 3 dB la nuit, + 5 dB le jour.

### ➤ Enjeux environnementaux

Question : *Quel est l'impact des éoliennes pour le couloir de migration des grues ?*

Réponse : La migration des grues a été prise en compte afin de configurer le parc éolien : à distance du parc existant de Dyé, et selon deux lignes « dans le sens de migration des grues afin de minimiser l'effet barrière à la migration ».



Les grues volent « à vue » et contournent les obstacles. Cependant, en cas de faible visibilité, un protocole spécifique Grues Cendrées sera mis en place avec la LPO Yonne.

### ➔ Développement du projet

Question : La distance de 1 km aux habitations les plus proches est-elle mesurée à vol d'oiseau ?

Réponse : Oui.

Question : Pourquoi signer des accords fonciers avec les propriétaires terriens très en amont de cette phase d'information ?

Réponse : Cette phase d'information permet de vous présenter une implantation qui tient compte de l'ensemble des enjeux évoqués précédemment, et de la faisabilité foncière. C'est pourquoi il est nécessaire de connaître l'avis des propriétaires et exploitants fonciers afin d'en tenir compte pour l'implantation.

Questions : Pourquoi implanter ce projet sur ce territoire ? Comment est pris en compte le parc éolien existant, le développement d'autres projets éoliens et la présence d'autres infrastructures qui impactent le territoire comme la ligne TGV ?

Réponse : Ce territoire a été identifié comme propice à un projet éolien suite à la levée d'une contrainte aéronautique préexistante.

Les élus des 6 communes ont fait le choix de développer un projet éolien commun sur leur territoire.

La région Bourgogne Franche-Comté affiche des objectifs ambitieux en termes de développement des énergies renouvelables.

Le projet est à distance de la ligne TGV existante.

### ➔ Chantier

Question : Quels peuvent être les dérangements pour les riverains du parc pendant la phase de chantier ?

Réponse : Les impacts en phase chantier font l'objet d'une étude d'impact spécifique. Pour les habitants, il s'agit principalement du passage de convois exceptionnels sur la zone du chantier, qui sera balisée.

### ➔ Production électrique

Question : Comment la production électrique des éoliennes est acheminée au réseau de distribution ?

Réponse : L'électricité produite par les éoliennes sera acheminée au poste source le plus proche (probablement Tonnerre, le petit Béru) via des câbles enterrés.

Question : La région est-elle suffisamment ventée pour accueillir des éoliennes ?

Réponse : Oui. La ressource en vent à l'endroit précis du projet est mesurée par le mât de mesure depuis plus d'un an. De plus, les éoliennes Siemens Gamesa pressenties pour le projet sont spécialement conçues pour des régions faiblement à modérément ventées.

Question : Les habitants pourront-ils profiter de l'électricité produite par les éoliennes sur leurs communes ?

Réponse : Pas directement : l'électricité produite sera livrée au réseau national Enedis/RTE.

Pour information, la région Bourgogne Franche Comté est largement importatrice d'électricité d'autres régions.

## ⇒ Bénéfices pour la collectivité

Question : Quels sont les bénéfices économiques pour la collectivité et les habitants ?

Réponse : Les retombées économiques directes pour le territoire sont de trois types :

- des revenus locatifs pour les propriétaires et exploitants du plateau agricole du projet, qui bénéficie par ailleurs d'un loyer solidaire permettant de répartir les retombées financières entre tous,
- des indemnités aux communes d'implantation pour utilisation des voies d'accès,
- les retombées fiscales (principalement l'IFER) réparties entre les communes d'implantation, la Communauté de Communes et le département.

D'autres retombées économiques indirectes sont attendues, principalement en phase chantier, pour laquelle nous privilégions les entreprises locales.

Question : Les communes impactées visuellement par les éoliennes bénéficieront-elles de retombées économiques ou de dédommagement ?

Réponse : Non, pas directement – mais indirectement, via les retombées fiscales à la Communauté de Commune : plus de 200.000 €/an pendant toute la durée d'exploitation du parc, soit 25 ans environ.

Question : Combien perçoivent les propriétaires terriens pour la location des terres pour le projet éolien ?

Réponse : Les propriétaires et exploitants qui reçoivent certains éléments du parc (éolienne, poste de livraison, passage de câble ou autre) sont dédommagés pour la gêne occasionnée sur les parcelles.

Tous les autres propriétaires qui ont accepté la possibilité d'accueillir des éléments du parc mais dont les parcelles ne sont finalement pas utilisées dans le cadre du projet (souvent pour des raisons techniques), reçoivent un « loyer solidaire » afin de répartir les retombées locatives sur tout le plateau agricole.

Les montants relèvent de promesses de bail réalisées sous seing privé.

Question : Que se passe-t-il si un propriétaire refuse de louer ses terres ?

Réponse : Dans ce cas, aucun élément du parc ne sera prévu sur ces parcelles.

## ⇒ Immobilier

Question : Des études de l'impact de l'installation des éoliennes sur la valeur du patrimoine immobilier environnant existent-elles ?

Réponse : Une étude conduite par l'ADEME au niveau national sur l'impact de l'éolien sur les prix de l'immobilier est en cours de réalisation. Les résultats de l'étude seront relayés dans le cadre de l'information autour du projet éolien des Six Communes.

## ⇒ Tourisme

Question : Quel est l'impact de l'éolien sur le tourisme ?

Réponse : Plusieurs études existent et la perception de l'éolien par les touristes évoluent. Globalement, il semble que la présence d'éoliennes soit devenue commune dans toutes les régions de France et dans tous les pays du monde. Dans le cas du parc des Six Communes, nous nous sommes employés à tenir compte de nombreuses contraintes paysagères afin de minimiser les impacts depuis les lieux touristiques : canal de Bourgogne, monuments historiques de Tonnerre, vallée de l'Armançon.

## Conclusion

Mme PETITDEMANGE remercie les participants pour leur participation à ce webinaire dans ce format particulier. Elle indique que toute personne intéressée par le projet est invitée à contacter l'équipe de Siemens Gamesa par email :

[contact@eolien-sixcommunes.com](mailto:contact@eolien-sixcommunes.com)

<http://eolien-sixcommunes.com>